

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

Le rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2020 de la Ville de Lavaltrie, sera déposé au conseil municipal, lors de la séance ordinaire tenue le 3 mai 2021 à 18 h, à huis clos, par voie de visioconférence et ce, conformément aux dispositions de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Ville de Lavaltrie ce 27 avril 2021

Marie-Josée Charron
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Tel que prévu au règlement numéro 245-2018 concernant la publication des avis publics, adopté le 14 janvier 2019 par le conseil municipal, je, Marie-Josée Charron, greffière à la Ville de Lavaltrie, certifie par la présente que j'ai affiché et publié le présent avis public concernant le dépôt du rapport financier 2020 à l'hôtel de ville et sur le site Internet de la Ville, le 27 avril 2021.

Marie-Josée Charron
Greffière

Date : 27 avril 2021